Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 78 (1933)

Heft: 5

Artikel: Quelques thèmes tactiques illustrés par des cas concrets [fin]

Autor: Schibler, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques thèmes tactiques illustrés par des cas concrets.

(Suite et fin) 1.

IV. COMBAT DE RENCONTRE (S. C. 225-243).

SITUATION.

A 0755, l'avg. s'arrête pour sa première halte-horaire; la patrouille de pointe à la sortie ouest de Penthaz, la cp. d'avg. derrière le village et la tête du gros de l'avg. près du point 509 à 1 km. à l'ouest de Sullens; à 0800 le cdt. du R. qui s'est posté sur la crête à l'E. de Penthaz reçoit, transmis par la patr. de cyc. le rapport suivant :

« Colonne ennemie de toutes armes descend du Molendruz sur Mont-la-Ville. Longueur observée jusqu'à présent 3 à 4 km. A 0740 la tête de la colonne déboîte de Mont-la-Ville sur Cuarnens. Je reste à l'ennemi. »

Lieut. A.

TACHE.

Appréciation de la situation par le cdt. de régiment. — Décision.

APPRÉCIATION DE LA SITUATION.

Colonne ennemie, apparemment au moins de force égale à notre régiment, déboîte à 0740 de Mont-la-Ville sur Cuar-

¹ Lire la première partie de cette étude dans nos livraisons de mars et avril 1933. (*Réd*.)

nens. A l'heure qu'il est (0800), elle peut avoir atteint les premières maisons de Cuarnens. En conséquence les deux colonnes, si elles poursuivent leur marche en avant, se rencontreront probablement immédiatement à l'ouest de Cossonay.

Le régiment a pour mission de couvrir le flanc gauche de notre division. C'est en attaquant la colonne ennemie signalée qu'il remplira le mieux sa tâche. Si, au contraire, le cdt. du régiment se décide à attendre l'ennemi sur une position défensive, sur les hauteurs de Penthalaz-Penthaz, il risque fort qu'un ennemi entreprenant le tienne en échec avec un minimum de moyens et déboîte avec le gros de ses forces en direction de La Sarraz, dans le flanc gauche de la division.

Pour conserver l'initiative de l'opération et imposer sa volonté à l'ennemi, le cdt. du régiment n'a qu'une pensée : gagner l'ennemi de vitesse. Il renonce à un plan de combat détaillé et n'attend pas non plus le résultat d'une exploration soignée ; sinon il risquerait d'être devancé par l'ennemi. C'est ici qu'intervient la personnalité du chef. Le plus audacieux impose sa volonté.

Vouloir se dérober, dans cette situation, à une attaque parce que l'ennemi est probablement plus fort en nombre, serait renoncer volontairement à toute possibilité d'attaque ultérieure.

Décision: le régiment attaque. Il est de toute urgence que l'avant-garde soit en possession des hauteurs de Cossonay avant l'ennemi, pour y couvrir le gros pendant son passage de la Venoge. Elle occupera la lisière ouest de Cossonay et les hauteurs au S. et au N. de cette localité. L'artillerie en surveillance sur les hauteurs de Penthaz. Le gros continuera d'abord sa marche sur les Grands Moulins (Venoge).

Le cdt. du régiment envoie par cyc. au cdt. du gros l'ordre suivant :

« Colonne ennemie s'avance du Col du Molendruz sur Cuarnens. Le régiment attaque. L'avg. occupera les hauteurs de Cossonay, Le gros accélère sa marche en direction des Grands Moulins. Cdts. de bat. en tête du gros. »

Le cdt. de régiment envoie par drag. l'ordre suivant au cdt. de l'artillerie, qui se trouve sur la colline de Penthaz (P. 533):

« Colonne ennemie s'avance du Col du Molendruz sur Cuarnens. Le R. attaque. L'avg. occupera les hauteurs de Cossonay. Appuyez-la de votre feu. »

Après cette première distribution d'ordres, le cdt. de régiment se porte, avec ses cyc. et ses drag., auprès du cdt. de l'avg. qui se trouve avec la cp. d'avg. Celui-ci, de son propre chef, a ordonné la reprise de la marche en direction de Cossonay.

A la sortie ouest de Penthaz, le cdt. de régiment donne au cdt. de l'avg. l'ordre suivant :

« L'avg. se porte au plus vite sur les hauteurs de Cossonay et les occupe, sur un large front, pour y couvrir le gros pendant le passage de la Venoge. Elle sera soutenue par l'artillerie. Rapports aux Grands Moulins. »

De la lisière de Penthaz, le cdt. du régiment détache une patr. de cav. (1 sof. et 4 hommes). Mission : « Portez-vous directement à La Venoge (point 429). Je veux savoir si et où la Venoge est franchissable, en amont du Pont des Grands Moulins. Rapport au pont des Grands Moulins. »

Le cdt. de régiment monte derrière la cp. d'avg. jusqu'aux Grands Moulins. De là il se porte, couvert par les patr. d'exploration de l'avg., directement sur les hauteurs de Jolimont, au S. de Cossonay, pour reconnaître personnellement le terrain en vue de l'attaque. A 0845, lorsqu'il arrive sur ces hauteurs, la situation est la suivante :

La patr. de pointe, renforcée par des cyc. et des drag. attachés à l'avg., tient la lisière ouest de Cossonay contre des tirailleurs ennemis (de la valeur de 2 à 3 sct. environ) s'avançant du grand bois, à 1 km. à l'ouest de Cossonay, des deux côtés de la route.

On entend une forte canonnade dans la direction de La Sarraz, ce qui signifie que notre division s'est également heurtée à l'ennemi.

TACHE.

RÉFLEXIONS DU CDT. DU RÉGIMENT POUR L'EXÉCUTION DE L'ATTAQUE ET ORDRE D'ATTAQUE.

Il examine d'abord sur quel objectif il exécutera son effort principal. Une attaque à droite de l'avg., c'est-à-dire au N. de Cossonay, oblige le gros à faire une marche de flanc, ce qui exigera beaucoup de temps. L'attaque principale en direction de Cossonay a des avantages, car l'intervention du gros sera plus rapide et l'attaque pourra être déclenchée plus tôt; mais d'autre part cette solution exigera probablement une attaque frontale.

D'après la situation, telle qu'elle se dessine à présent, une attaque par la gauche, avec axe d'attaque Allens-Ittens semble donner le résultat le plus décisif. En faisant déboîter le gros, depuis le pont des Grands Moulins ou, si possible, en amont de ce pont, sa mise en ligne pourra s'effectuer rapidement et en outre l'attaque a des chances de tomber sur le flanc et les arrières de l'ennemi. Afin que l'attaque soit menée d'emblée avec force, le cdt. de régiment met les deux bat. du gros en premier échelon et ne constitue sa réserve que par une cp. fus. + 2 sct. de mitr. et la cp. sap. Donnant l'effort principal par l'aile gauche, il placera sa réserve derrière cette aile.

La cp. de sapeurs, n'ayant dans cette première phase de combat aucun emploi technique, demeure en réserve.

Exécution: Le cdt. de régiment donne l'ordre à son adj. de conduire les deux bat. du gros par le chemin le plus court en direction d'Allens et d'envoyer les cdts. de bat. à la sortie N. d'Allens pour la distribution d'ordres.

A 0915 il donne aux cdts. de bat. l'ordre d'attaque suivant :

ORDRE D'ATTAQUE.

1. L'ennemi — 2 à 3 cp. d'inf. — attaque des deux côtés de la route de Cossonay. Il a été arrêté par notre avg.

Son aile sud semble s'étendre jusqu'à cette bifurcation de routes (à 700 m. au N.E. de Senarclens).

- 2. Notre bat. d'avg. tient les hauteurs de Cossonay, son aile gauche au signal 586 de Jolimont.
 - 3. Le régiment se prépare à l'attaque comme suit :

Bat. fus. 3 derrière le village d'Allens; direction d'attaque N. de Senarclens-Ittens; objectif: Ittens, partie au sud de la route.

Bat. fus. 1 (moins 1 cp. et 2 sct. mitr.) dans le secteur ; ferme de Jolimont-sortie N. d'Allens ; direction d'attaque la pointe S. des grands bois (entre Cossonay et Ittens)-Ittens. Objectif : Ittens, partie au N. de la route.

Une cp. du bat. fus. 1 (plus 2 sct. mitr.) en réserve de régiment dans le petit bois à 500 m. au S.E. d'Allens. Le cdt. de la réserve reconnaît les cheminements en direction de Senarclens et au S. d'Ittens en vue d'une intervention éventuelle par la gauche.

Le bat. fus. 2 à votre droite attaquera simultanément en direction La Chaux-Ittens.

La cp. sap. à la réserve de R.

Les bat. rendent compte dès qu'ils sont prêts.

L'attaque sera déclanchée dès 0940 par un tir de harcèlement effectué par le gr. art. sur la corne S. du grand bois et la colline au N. de Senarclens.

P. C. du régiment : ici (sortie N. d'Allens) dès 0930.

Ordre écrit au cdt. de l'avant-garde.

Le gros du régiment se prépare à l'attaque dans le secteur Jolimont-Allens: pour attaquer en direction de la pointe S. du grand bois, Ittens.

Votre bat. attaque en même temps, et en liaison avec le bat. 1 à votre gauche, aile gauche par ces fermes (La Vigne) en direction du saillant du grand bois (vers le C de Cossonay). *Objectif*: La Chaux-Ittens.

P. C. du régiment à la sortie N. d'Allens.

Deuxième ordre au cdt. de l'artillerie (qui se trouve auprès du cdt. du régiment).

Le R. prononce son effort principal en direction de la pointe S. du grand bois-Ittens. L'art. s'organise de façon à pouvoir soutenir l'attaque dans cette direction. L'attaque sera déclanchée par votre tir, dès 0940, sur la corne S. du grand bois et la colline au N. de Senaclens.

Rapport dès que vous êtes prêt.

P. C. du R.: ici (à la sortie N. d'Allens).

LIAISON AVEC LE GROS DE LA DIVISION.

Lors de la réception du rapport de la patr. cyc. mentionnant la progression d'une colonne ennemie, l'of. de rens. a envoyé par cyc. un premier rapport à la division par Bettens-Oulens. Pour être orienté au plus tôt sur les mesures que prendra le cdt. du régiment, il le suit sur les hauteurs de Cossonay et assiste à la distribution des ordres. Il envoie une copie de l'ordre d'attaque à la division, accompagné d'un croquis donnant la situation et l'idée de manœuvre.

LE TRAIN DE MUNITIONS.

Les 120 cartouches de munitions de poche doivent suffire pour l'exécution de cette attaque. En aucune façon, les bat. ne doivent perdre du temps en distribuant des munitions. Ce serait aussi au détriment de la mobilité de la troupe de trop la charger.

L'adj. de régiment envoie au chef du train de munitions par cyc. l'ordre de s'arrêter près des Grands Moulins, sur la rive gauche de la Venoge (route libre) et de prendre la liaison avec le P. C. du régiment au N. d'Allens.

La cp. san. I/1 et le train de cuisines.

La cp. san. ne doit pas entrer en fonction pour le moment, car les premiers soins aux blessés sont donnés par les soldats sanitaires de la troupe. Comme on ne peut encore prévoir la tournure que prendra le combat, il serait prématuré de faire installer une place de pansement. En revanche, le méd. de rég. indiquera immédiatement la place de rassemblement des blessés légers. L'adj. de rég. envoie donc également par cyc. l'ordre à la cp. san. de s'arrêter à Penthaz et d'y attendre des ordres ultérieurs. La cp. se ravitaille, augmente ses moyens de transport par des véhicules réquisitionnés sur place. Elle prend liaison avec le méd. du rég. aux ordres duquel elle sera dès son entrée en fonction.

La cp. se repose.

Le *train de cuisines* reçoit par le même cyc. l'ordre de s'arrêter également à Penthaz.

Dispositions a prendre par les subordonnés.

TACHE: DISPOSITIONS DU CDT. DE L'AVANT-GARDE.

Après avoir pris connaissance du premier rapport de la patr. de cyc. sur l'avance d'une colonne ennemie, le cdt. de l'avg. ordonne de son propre chef la reprise immédiate et accélérée de la marche sur Cossonay.

Pendant la marche, il organise avec les cyc. et les drag. le service d'exploration rapprochée :

- a) 1 patr. de cav. (1 sof. et 5 hommes) par Cossonay-Dizy-Chevilly avec mission d'observer l'aile N. et les arrières de l'ennemi;
- b) 1 patr. de cyc. (1 sof. et 8 hommes) en direction de Cossonay-Cuarnens. Mission : observer l'ennemi dans le front et retarder son avance sur Cossonay;
- c) 1 patr. de cav. (1 sof. et 6 hommes) par Allens-Senarclens-Chavannes le Veyron avec mission d'observer l'aile S. et les arrières de l'ennemi.

Depuis les Grands Moulins, la patr. de pointe et la cp. d'avg. longent le tracé du funiculaire en direction de Cossonay. Ils ont déposé les sacs au pied de la pente.

Pendant la marche, on entend une vive fusillade dans

la direction de la sortie ouest de Cossonay où notre patr. de cyc. est au combat avec des tirailleurs ennemis sortant du grand bois.

La patr. de pointe renforce la patr. cyc.

Le cdt. de la *cp. d'avg.*, qui a reçu du cdt. de l'avg. l'ordre d'occuper et de tenir la sortie ouest de Cossonay, place 1 sct. à la sortie ouest de la localité, une deuxième au boqueteau sud-ouest (lettre N. de *Cossonay*) et une troisième au groupe de maisons au nord-ouest de C. (point 564). La quatrième sct. (moins les 2 groupes détachés comme patr. de pointe) en réserve à la sortie S. de Cossonay. La sct. de mitr. est en position près de la sortie ouest de Cossonay.

Le cdt. du bat. d'avg., protégé par la patr. de cav. en direction d'Allens, se porte au galop sur les hauteurs au S. de Cossonay, d'où il peut observer des tirailleurs de l'effectif d'environ une cp., progressant en direction de la partie S. de Cossonay et des fermes « La Vigne ». Se voyant menacé sur son aile gauche, le cdt. de la cp. d'avg. occupe avec sa sct. de réserve la petite colline au S. de Cossonay. De même le cdt. du bat. d'avg., pour parer le plus rapidement possible à cette attaque, fait déboîter le gros de l'avg. et l'axe sur Jolimont. La IIe cp., renforcée d'une sct. de mitr. à 2 pièces, se fractionne, pendant l'avance en direction des hauteurs au S. de Cossonay et occupe le secteur entre la sortie S. de Cossonay et le signal 586. Par son intervention rapide elle réussit à arrêter l'avance ennemie.

La IIIe cp. et le reste de la cp. mitr. sont dirigés sur les fermes de Jolimont où elles constituent la réserve de bat. P. C. du bat., à la sortie S. de Cossonay.

La mise en ligne des bat. du gros pour l'attaque.

La mise en ligne du régiment s'effectuera de manière que toutes les subdivisions se dirigent, sans interrompre leur marche, dans leurs secteurs d'attaque. Ce résultat sera atteint en premier lieu par une distribution d'ordres partiels successifs et par la reconnaissance opportune des cheminements par les officiers précédant leur troupe.

Le bat. fus. 3 a l'ordre de se préparer à l'attaque derrière le village d'Allens avec direction d'attaque au N. de Senarclens-Ittens. Après la distribution d'ordres du cdt. du rég. au N. d'Allens, le cdt. de bat. se porte dans son secteur en vue de reconnaître et d'apprécier le terrain. Il envoie son adj. à la rencontre du bat. avec l'ordre de le diriger par le chemin le plus court sur Allens et d'envoyer les cdts. de cp. à la sortie N. d'Allens.

De son emplacement, il peut constater que d'autres échelons de tirailleurs suivent les premiers éléments. Il évalue à au moins un bataillon la force de l'ennemi.

A l'arrivée des cdts. de cp. le cdt. de bat. donne *l'ordre* d'attaque suivant :

- l'attaque ennemie a été enrayée par notre bat. d'avg.
 L'aile S. de l'ennemi semble s'étendre jusque vers ces fermes (La Vigne);
- 2. notre rég. attaque sur l'axe Jolimont-Ittens. Notre bat. à l'aile gauche.
- 3. Le bat. se prépare à l'attaque comme suit : 1^{re} cp. (+ 1 sct. de mitr. à 2 pièces), derrière la partie S. du village avec direction d'attaque au N. de Senarclens-Ittens. Premier objectif : la crête au N. de Senarclens.

IIe cp. (+ 1 sct. de mitr. à 2 pièces), derrière la partie N. du village; direction d'attaque la pointe S. du grand bois-Ittens. *Premier objectif*: la pointe du bois.

IIIe cp.: réserve de bat. vers ce bosquet.

La cp. mitr. (moins les sct. détachées aux cp. de premier échelon) s'organise de façon à appuyer l'attaque de la I^{re} cp.

L'attaque sera déclanchée dès 0940 par un tir de harcèlement sur la corne S. du grand bois et la colline au N. de Senarclens, sur mon ordre.

Dès que les cp. sont prêtes, rendre compte à mon P. C., sortie S. d'Allens.

Au bat. fus. 1 on procède d'une manière analogue. La IIIe cp. de ce bat. (+ 2 sct. de mitr.) est détachée en réserve de rég. au petit bois à 500 m. au S. E. d'Allens.

P. C. du bat. : près de la ferme de Jolimont.

Le cdt. de la réserve de rég. (cp. III/1 + 2 sct. de mitr. IV/1 + la cp. sap.) place ses troupes dans le bois à couvert des vues aériennes. Il fait explorer en direction de Soveillame-Grancy et reconnaît le cheminement en direction de Senarclens et au S. d'Ittens, en vue d'une attaque par la gauche.

Le fractionnement détaillé dans les unités ainsi que l'exécution de l'attaque ne peuvent être traités sur la carte. Les détails seront analysés avec plus de profit sur le terrain même.

DISPOSITIONS DE L'ARTILLERIE.

En exécution de la *première mission* — couvrir le passage de la Venoge — le cdt. du gr. art. prend initialement les dispositions suivantes :

Un officier de liaison avec le détachement de transmissions (optique, tf., cyc., cavalier) marche avec la cp. d'avg.

Le cdt. du Gr., avec un of. de chaque bttr. et un char de tf., marche en tête du gros de l'avg.

Les cdts. de bttr., avec le personnel et le matériel nécessaires aux reconnaissances (1 char tf., par bttr.) marchent en tête du groupe, prêts à se porter rapidement en avant.

A 0755, lorsque l'avg. s'arrête pour sa première halte-horaire, le cdt. du Gr. donne aux cdts. de bttr. rendez-vous à la croisée des routes, à 700 m. au S. E. de Penthaz et fait poursuivre la marche des bttr. Lui-même se porte rapidement sur la crête P. 533 à l'E. de Penthaz pour reconnaître le terrain. Il trouve des positions derrière cette crête et de bons observatoires (P. C.) sur la crête même. Il rejoint, au point assigné, les cdts. de battr. et désigne à chaque bttr. son emplacement de tir, son P. C. et un secteur dans lequel, le cas échéant, elle ouvrira le feu de sa propre initiative sur tout objectif justiciables d'un tir d'artillerie. Le

P. C. du Gr., installé sur la crête, s'apprête à recevoir de l'officier de liaison avec l'avg. les demandes de tirs transmises par optique, cycliste ou cavalier.

A ce moment arrive l'ordre du cdt. du R. d'appuyer l'avg. par du feu d'artillerie sur les hauteurs de Cossonay.

Les observatoires de Penthaz n'ayant de vues que dans la vallée de la Venoge et non pas sur le plateau de Cossonay, le cdt. du Gr. les pousse en avant sans tarder, car la pose des lignes demande du temps.

Le cdt. de l'artillerie rejoint ensuite le cdt. du régiment sur les hauteurs au S. de Cossonay. Le P. C. du Gr. s'installe avec celui du R. à proximité d'un observatoire. Les P. C. de bttr., déplacés vers les observatoires de Cossonay-Jolimont, s'y relient par téléphone.

Le Gr. appuie de ses tirs l'action de l'avg. à l'ouest de Cossonay (tir demandé par l'of. de liaison détaché auprès de l'avg.).

Cette mission remplie, il se prépare à exécuter sa mission principale : l'appui direct de l'attaque du gros du R. en direction d'Ittens. D'entente avec le cdt. du rég. le cdt. du Gr. établit un plan de feux pour le débouché de l'attaque. Un officier de liaison, muni de ce plan, est attaché à chacun des bat. ; il dispose d'un détachmeent de transmissions semblable à celui de l'avg.

L'attaque est déclanchée lorsque l'infanterie et l'artillerie sont prêtes.

La dotation en artillerie de notre détachement est faible. Il faut se garder d'en diminuer encore l'efficacité en dispersant les efforts. Mieux vaut agir avec tout le Gr. en alternant les interventions. Ainsi les 3 bttr. secondent d'abord l'action de l'avg., mais sitôt l'objectif atteint, l'artillerie travaille au profit des bat. chargés de l'effort principal.

De ses positions de Penthaz, le Gr. est en mesure d'appuyer l'infanterie jusqu'au Veyron — 6 km. — soit jusqu'au premier objectif assigné: Ittens. Il n'est pas nécessaire de déplacer les bttr. pour cette phase-là.

En outre, l'artillerie restant à Penthaz est en mesure d'intervenir dans d'excellentes conditions au cas où il deviendrait nécessaire que le régiment passe à la défensi**ve** ou doive, le cas échéant, combattre en retraite.

Lorsqu'il constate que le combat se déroule favorablement, le cdt. du Gr., en vue de l'action de l'artillerie au delà du Veyron, pousse ses organes en avant pour la reconnaissance de positions dans la région de Senarclens.

Les bttr. ayant leurs coffres à munitions pleins (280 coups par pièce), le ravitaillement par la cp. de parc ne sera nécessaire qu'en fin de journée. La cp. pc. sera alors dirigée sur le Gr. par les soins du cdt. du rég. art. camp. 1 ou bien directement par le chef du parc de la division.

Colonel E. SCHIBLER.